

## MERCREDI 11 NOVEMBRE FÉRIÉ – LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE MAINTIENT LA COLLECTE

Pour l'année 2020, le 11 novembre, jour férié, a lieu un mercredi. La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise maintient la collecte des déchets en ce jour férié. Ce maintien concerne :

- Pour la collecte des déchets verts : toutes les communes du territoire, à l'exception de Saint-Leu d'Esserent habituellement collecté le mardi.
- Pour la collecte des emballages et des papiers (bac jaune) : uniquement Creil, que ce soit pour les maisons individuelles comme pour l'habitat collectif, Creil étant la seule commune du territoire concernée par la collecte sélective le mercredi.

### Petit rappel :

- la sortie des bacs doit se faire à partir de 19h00 la veille du ramassage
- les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés à l'intérieur des bacs et le couvercle doit être fermé
- Un doute ? Référez-vous au calendrier de ramassage des déchets qui vous a été distribué ou retrouver le sur le site Internet de l'ACSO : [www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr).
- Vous avez une question ?  
Appelez au N° vert : **0 805 12 60 60** (services & appels gratuits) du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

### CONTACTS PRESSE : 35-201102

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.